

INTERPELLATION

Pour que les bornes de recharge redeviennent accessibles aux véhicules électriques

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Depuis quelques années, la Ville de Nyon dispose d'un réseau urbain de bornes de recharges électriques. Or, force est de constater que certaines places de stationnement dévolues à ces recharges sont systématiquement « squattées » durant les horaires de travail par des véhicules à essence, en dépit d'une mise à ban clairement indiquée. Sur le parking situé à la route de Clémenty 55, qui dispose de cinq stations de recharge, la plupart sont très régulièrement utilisées à d'autres fins. Cette situation perdure ainsi depuis des mois, les propriétaires des véhicules incriminés n'ayant manifestement pas d'inquiétudes à avoir quant à leur comportement incivil.

Certain du bien-fondé d'une offre de recharge électrique pour la Ville de Nyon, je pose la question suivante à la Municipalité : Que compte entreprendre la Municipalité pour garantir l'accessibilité des bornes de recharge électriques à ses usagers légitimes?

Je remercie d'avance la Municipalité pour sa réponse.

Alexander Federau
Pour le parti des Vert.e.s

Déposé à Nyon le 14 avril 2021

Annexes : Deux photos indicatives



Figure 1 Le 31 mars 2021, à la route de Clémenty 55



Figure 2 Le 1er avril 2021 à la Route de Clémenty 55